

# L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

---

## LE PATRIOTISME

*Par Mgr LAFLECHE*

---

FAITS SOCIAUX

---

**Prix: 15 sous**

MONTRÉAL  
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

*Direction:*  
SECRÉTARIAT DE L'É. S. P.  
1075, RUE RACHEL, 1075

*Administration:*  
L'ACTION PAROISSIALE  
1300, RUE BORDEAUX, 1300



# L'École sociale populaire

**F**ONDÉE en 1911 par un groupe de prêtres, de professeurs et d'hommes d'œuvres, actuellement confiée à la direction des RR. PP. Jésuites, l'É. S. P. a pour but de contribuer à l'éducation sociale du clergé, des groupes de jeunesse, de la classe ouvrière, du public en général. Dans ce but elle publie chaque mois une brochure de 32 pages sur un sujet de doctrine ou d'actualité. On peut s'abonner à ces publications au prix de \$1.50 par année. Chaque étude se vend aussi séparément.

Brochures spécialement recommandées à l'heure actuelle:

**La Société catholique de Protection et de Renseignements.**

**Réformes scolaires.**

**Le Travail du dimanche dans notre industrie,**  
par Mgr LAPOINTE.

**Le Nord qui s'ouvre,** par le R. P. Alexandre  
DUGRÉ, S. J.

**La Mortalité infantile,** par le Dr Joseph GAUVREAU.

**La Tuberculose,** par le R. P. Pierre FONTANEL, S. J.

**Le Chômage,** par Gérard TREMBLAY.

## PRÉFACE

---

**L**E nom de Mgr Laflèche vient d'être subitement remis en lumière par le projet récemment lancé de lui élever un monument dans sa ville épiscopale des Trois-Rivières. Nous croyons l'occasion particulièrement favorable pour publier quelques pages du grand évêque sur un sujet qui avait le don d'inspirer son éloquence entraînant et réfléchi, le patriotisme. Nous les extrayons d'un ouvrage qui se fait rare dans nos librairies: Quelques Considérations sur les Rapports de la Société civile avec la Religion et la Famille. Nous publions exactement le texte de Mgr Laflèche, de la page 18 à la page 50, conservant même les artifices typographiques qu'il utilise, nous permettant seulement d'abréger quelques titres ou sous-titres et d'omettre quelques paragraphes.

On retrouvera dans ces pages la manière de Mgr Laflèche, simple et profonde, familière et pénétrante. Le petit volume dont elles sont tirées, édité par Sénécal en 1866, se compose de nombreux articles publiés dans le Journal des Trois-Rivières alors que M. Laflèche était professeur de philosophie ou supérieur au séminaire de Nicolet. Après douze années passées dans les missions du Nord-Ouest, de 1844 à 1856, le vaillant prêtre était revenu, malade, prendre sa chaire de professeur. En 1860, Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, l'appelait près de lui pour lui faire partager le poids de l'administration diocésaine et le préparer à lui succéder.

Les considérations de Mgr Laflèche sur le patriotisme ont pour nous plus qu'un intérêt de curiosité, elles ont la

*valeur d'un enseignement. L'auteur n'en doute pas, le patriotisme est une vertu, comme l'amour de ses parents; il suppose communauté d'origine, de langue, de foi religieuse, de coutumes, de territoire. Les Canadiens français forment donc un peuple: « Oui! nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance dans l'avenir: nous, Canadiens, nous, les descendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Église et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une nation. La terre que le sang de ces martyrs a purifiée et sanctifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices, est notre patrie... Nous devons donc, Canadiens, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux martyrs et où de grandes destinées nous sont sans aucun doute réservées. »*

*Ces enseignements ont un à-propos spécial à notre époque de matérialisme envahissant. Nous y reconnaissons la pensée traditionnelle de l'âme canadienne-française, personnifiée dans un des types les plus avantageés de notre race. Puissent-ils pénétrer partout!*

É. S. P.

Mai 1924

# LE PATRIOTISME

---

## I. — LA NATIONALITÉ

**P**OUR procéder avec ordre, et suivre un enchaînement logique, commençons par la définition et l'explication du mot *nationalité*. C'est bien l'un des plus sonores et dont on ait fait le plus étrange abus, en proclamant le fameux principe des nationalités. Sous ce principe vrai et juste lorsqu'on donne aux mots leur véritable sens, on s'est efforcé d'abriter et de justifier le principe révolutionnaire du renversement de l'autorité légitime, en le présentant aux yeux des populations séduites, couronné de l'auréole du plus pur patriotisme. Par suite d'une déplorable confusion dans les idées, sous le spécieux prétexte de reconstituer et sauvegarder des nationalités qui n'ont jamais existé et qui sont purement imaginaires, on voit de nos jours l'oppression, le renversement, l'anéantissement de nationalités véritables.

On pourrait dire que la nationalité est l'ensemble des qualités ou conditions qui constituent la nation. Mais que faut-il entendre par *nation*, et quelles sont les qualités et conditions qui la constituent? Le mot *nation*, dans son sens étymologique et ordinaire, signifie *postérité*, *descendance* d'une famille. C'est la propagation et l'extension de celle-ci par le sang d'abord, par l'adoption ensuite. Ainsi le sens rigoureux et véritable du mot *nation* est l'ensemble des descendants d'une même famille. Dans l'histoire des temps les plus reculés, dans le

plus auguste des livres, dans la sainte Écriture, les expressions *famille* et *nation* sont quelquefois prises l'une pour l'autre comme signifiant en quelque sorte la même chose. Et en remontant à l'origine des nations, l'histoire sacrée et la profane nous montrent également que la plupart d'entre elles tiraient leur nom du chef de la famille dont elles descendaient. La *nation*, c'est la *famille* en grand, dans son parfait développement; la *famille*, c'est la *nation* en petit, comme en germe.

#### CE QUI CONSTITUE LA NATIONALITÉ: a) LA LANGUE

Maintenant, si l'on veut connaître les qualités qui constituent la nation, étudions-la dans le développement de son germe, dans l'enfant, véritable épanouissement de la famille: voyons ce que l'enfant reçoit dans la famille, ce qu'il en emporte au jour où il en sort pour aller à son tour se mettre à la tête d'une nouvelle famille et concourir au développement régulier de la nation.

Voyez le petit enfant assis sur les genoux de sa bonne et tendre mère: il n'a pas seulement à en attendre la nourriture matérielle et les soins nécessaires à la conservation et au développement de sa vie physique et corporelle; elle doit surtout lui donner le pain de l'intelligence et du cœur, en s'appliquant à cultiver ses facultés intellectuelles et morales. Par quelles voies mystérieuses pourra-t-elle arriver à cette jeune âme encore ensevelie dans les sens, et qui ignore même qu'elle existe? C'est en ranimant, ou excitant par la parole, ce souffle divin que Dieu communiqua à nos premiers parents. « Oui, s'écrie un célèbre orateur, oui, cette âme, en entendant la parole, verra bientôt la vérité dont elle est le véhicule; et sortant peu à peu du profond sommeil où elle était plongée, elle commencera à vivre de la vie de l'intelligence. »

Cette belle et noble faculté qui distingue l'homme de tous les autres êtres ici-bas, et l'élève à un si haut degré au-dessus d'eux, sera développée dans la famille, et dans la famille le don précieux de la parole lui sera communiqué par le ministère de la mère, auteur aimé de la langue maternelle. L'enfant parlera la langue de sa mère, et la transmettra à son tour à ses descendants. *L'unité du langage est donc une qualité distinctive, une condition nécessaire, un des éléments qui constituent la nation.*

Aussi voyons-nous dans l'Écriture sainte que quand Dieu jugea utile pour le genre humain de le disperser dans les différentes régions de la terre, pour le punir de son orgueil et le préserver d'une plus grande corruption, il n'eut qu'à rompre l'unité de langage et briser ce lien qui tenait unies en corps de nation, de manière à ne former qu'un seul peuple, toutes les familles alors existantes. Or l'Éternel dit: « Voilà un seul peuple et ils n'ont tous qu'un même langage... Venez donc, descendons et confondons-y leur langue de manière qu'ils ne s'entendent pas les uns les autres. Et ainsi l'Éternel les dispersa de ce lieu dans toutes les régions. »

C'est de cette époque mémorable que date la diversité des nations sur la terre. *Donc la révélation, d'accord avec la nature, nous dit que le premier élément constitutif d'un peuple, qu'un des liens les plus puissants pour le retenir en corps de nation, C'EST L'UNITÉ DE LANGAGE.*

## b) LA FOI RELIGIEUSE

Mais le petit enfant grandit. Déjà sa langue a commencé à se délier; son intelligence, s'illuminant peu à peu, commence à s'élever au-dessus des choses de l'ordre physique et sensible; dans son cœur les sentiments, les affections, les passions commencent à s'agiter; c'est un

monde tout nouveau qui se révèle à lui, un monde supérieur à celui que ses sens lui ont montré jusqu'à présent.

Mais il lui faut, pour entrer dans ce monde nouveau, un point d'appui dans l'ordre moral qui soit pour le moins aussi ferme que celui qui supporte ses pieds dans le monde matériel. La parole dont il use largement n'est pas par elle-même la sagesse; ses pensées, ses affections vont l'entraîner de côté et d'autre; son intelligence, abandonnée à elle-même, va-t-elle donc devenir le jouet de ses passions ou bien être livrée aux caprices de son imagination? Non, certes. Cette noble faculté, qui le rend jusqu'à une certaine mesure semblable à Dieu, ne sera pas abandonnée à elle-même. Dans les *principes immuables de la loi naturelle* gravée dans son cœur, et surtout dans les *dogmes lumineux de la révélation divine* qu'il trouve dans la société chrétienne, son intelligence trouvera ce point d'appui solide, ce fondement inébranlable, ces règles sages qui la soutiendront et la dirigeront dans les temps de lutte et de ténèbres qu'elle aura à traverser. « Ce qui soutient et porte l'intelligence, dit l'éloquent P. Félix, ce sont les principes. Pour soutenir la vie haute et ferme, elle doit elle-même s'appuyer sur son inébranlable fond; et son fond, ce sont les principes. »

Mais qui jettera dans l'âme de l'enfant ces principes qui font l'honnête homme, le bon citoyen, le vrai chrétien? C'est le père surtout, à qui Dieu a imposé ce devoir, cette haute et importante mission d'établir dans l'âme de l'enfant la certitude absolue qui exclut le doute, par l'affirmation absolue des principes religieux et naturels. « Au besoin qu'éprouve l'enfant de croire, dit encore le célèbre orateur cité plus haut, le père répond par la puissance d'affirmer. » Et la foi se produit dans l'âme de l'enfant. C'est la seconde qualité ou condition qui constitue la nationalité: *l'unité de foi, la foi de ses ancêtres.*



L'enfant est de la religion de son père pour la même raison qu'il parle la langue de sa mère.

Si, par malheur, son père ne possède pas la vérité, sans doute il ne pourra lui transmettre la véritable foi. Et on sait par expérience quelles difficultés épouvantables rencontre, pour parvenir à la connaissance pleine et entière de la vérité, l'enfant infortuné dont l'intelligence a été assise sur le doute, ou sur le terrain mouvant de l'erreur. Semblable au vaisseau qui n'a ni ancre ni boussole, il est sans cesse entraîné au gré des vents et des courants sur la mer sans horizon du doute. Il n'a pas même l'idée de la certitude inébranlable que produit la possession de la vérité. Mais nonobstant ses doutes et ses erreurs, il tiendra aux principes et à la religion de ses pères. Ce sera encore pour lui et ses descendants le plus puissant élément d'unité nationale. C'est une vérité d'expérience. Le schisme, l'hérésie, l'infidélité elle-même, d'accord là-dessus avec l'enseignement catholique, proclament également que l'unité religieuse est le support le plus puissant de l'unité nationale.

Dites-moi, quel est le lien mystérieux qui retient en corps de nation le peuple juif? Cette nation déicide, dispersée aux quatre vents du ciel, traverse les siècles, parle toutes les langues, a adopté les coutumes et les usages civils de tous les peuples, et cependant elle est toujours vivante et distincte comme nation. Elle n'a plus ni chefs, ni gouvernements, ni organisation sociale qui lui soient propres: le seul principe de vie qui lui reste, le seul lien qui l'unit de tous les points du globe, c'est la foi qu'elle tient de ses ancêtres, c'est son unité religieuse. Sans doute que dans cette ténacité indestructible à la foi de ses pères, il faut voir le doigt de Dieu. C'est sa mission. Dépositaire de la vérité pendant des siècles, il faut que cette nation en soit le témoin irrécusable jusqu'à la fin des temps. Elle n'en demeure pas moins une

preuve vivante et comme une démonstration en permanence de la puissance de vitalité inhérente à l'élément religieux dans une nation.

Pourquoi la Russie schismatique tient-elle tant à s'assimiler, sous le rapport religieux, l'héroïque mais infortunée Pologne? Pourquoi la protestante Angleterre a-t-elle fait tant d'efforts, et commis tant d'injustices et d'atrocités, pour arracher à la pauvre mais fidèle Irlande sa foi catholique? Ah! c'est que le schisme et l'hérésie, malgré la puissance énorme dont ils disposent, ne se croient pas en sûreté dans leur domination despotique sur ces deux peuples infortunés, tant qu'ils n'auront pas brisé le lien d'unité nationale et détruit le principe de vie que ces deux nations ont reçu dans l'unité de la foi que leur ont léguée leurs religieux ancêtres.

Ces faits prouvent à l'évidence que le plus puissant lien qui réunisse les hommes en corps de nation, *c'est l'unité religieuse, l'unité de foi*. Inutile de rappeler les convulsions épouvantables dans lesquelles sont tombées les nations où l'on a eu l'imprudence de permettre qu'une main sacrilège portât atteinte à ce principe de vie.

### c) UNIFORMITÉ DES MŒURS, LOIS ET COUTUMES

Enfin, l'enfant sortant de la famille n'emporte pas seulement avec lui le langage maternel, les principes et la foi de son père. Il a grandi sous le toit paternel en compagnie de ses frères et de ses sœurs; il s'est établi entre eux des relations qui ne se briseront pas au jour où ils iront chacun se mettre à la tête d'une nouvelle famille. Non, ces relations, ces habitudes contractées sous le regard et la direction de leurs parents, vont constituer en se développant ce que l'on appelle les mœurs, les usages et les coutumes nationales qui se reflèteront dans les institutions et dans les lois destinées plus tard

à les régler et à les sauvegarder. C'est la troisième qualité ou condition qui constitue la nation : *l'uniformité dans les mœurs, les coutumes, les usages; l'uniformité dans les institutions et les lois destinées à les régler et à les sauvegarder.*

Ce troisième élément d'unité nationale est aussi de la plus haute importance. L'histoire nous apprend avec quel soin et quel religieux respect les peuples les plus intelligents ont conservé, tout en les perfectionnant, les institutions qu'avaient fondées leurs ancêtres, et les lois sous lesquelles ils avaient grandi et prospéré. Elles nous apprend également que c'est cet esprit conservateur, cet attachement et ce respect pour les traditions et coutumes nationales qui leur a procuré les bienfaits de la paix et sans doute la plus grande somme de bonheur et de prospérité; tandis qu'un malaise général, des troubles sérieux, voire même des révolutions sanglantes, ont toujours accompagné et suivi toute tentative faite dans le but de les altérer notablement. La France et l'Angleterre sont peut-être les deux pays qui nous en offrent les plus frappants exemples. Aussi Dieu, qui tenait à conserver intacte la nationalité de son peuple, avait-il défendu rigoureusement les alliances avec les peuples étrangers, et surtout l'adoption de leurs coutumes et de leurs pratiques était-elle défendue sous les peines les plus graves.

Ce n'est pas non plus le territoire ni le gouvernement national qui constituent la nationalité. La Pologne démembrée et partagée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, n'a pas cessé d'être une nation aussi distincte et aussi réelle que toutes les autres nations de l'Europe qui ont l'immense avantage d'avoir à elles en propre un territoire et un gouvernement. Et nous, Canadiens français, pour être passés sous la domination anglaise, nous n'en avons pas moins conservé notre nationalité, ainsi que je me propose de le faire voir plus tard. Voilà.

en peu de mots ce qu'il faut entendre par le mot *nationalité*. C'est un peuple qui parle la même langue, qui a la même foi, et dont les mœurs, les coutumes, les usages et les lois sont uniformes. Si l'on affaiblit ou si l'on détruit l'un de ces liens, on n'anéantit pas la nationalité, mais on l'affaiblit d'autant. Lorsque ces trois liens ont été brisés, la nationalité a disparu, elle a cessé d'exister.

## II. — LA PATRIE ET LE PATRIOTISME

Le patriotisme, c'est l'amour de son pays, le dévouement à la terre où l'on a vu le jour; c'est cet attachement inné dans le cœur de l'homme aux objets de la nature qui ont les premiers frappé ses regards, et qui ont été les témoins de ses premiers pas dans la vie.

Cette expression, comme on le sait, est dérivée du mot *patrie*, en latin *patria*. Dans son sens étymologique, elle signifie *terre paternelle*; et les Latins avaient consacré cette expression dans leur langue pour désigner le territoire que leur avaient légué leurs ancêtres et qu'ils devaient eux-mêmes à leur tour transmettre à leurs descendants comme un dépôt sacré. C'est précisément le même sens que nous attachons à notre mot français *patrie*.

Le patriotisme est un de ces sentiments que l'auteur de la nature a gravés lui-même en traits de feu dans le fond de l'âme humaine. C'est ce sentiment qui fait les héros et qui donne à l'homme ce courage indomptable qui le rend plus fort que la mort. L'amour du sol natal se retrouve partout, sous les glaces du pôle comme dans les déserts brûlants de l'Afrique. Le pauvre Esquimau, avec son costume de peau d'ours ou de caribou, aime sa cabane de glace, il prend avec délice ses repas de

chair crue. Il ne peut concevoir qu'il y ait au monde de pays plus favorisé que le sien. C'est en vain que vous le promènerez dans les grandes villes de l'Europe, que vous étalerez à ses yeux toutes les merveilles de la civilisation, que vous essayerez à lui faire goûter les douceurs et apprécier les avantages qu'elle nous procure. Il ne vous comprendra point; il ne comprendra pas qu'on puisse trouver le bonheur dans la jouissance de toutes ces choses. Pour lui, rien n'égale la beauté de ces rochers couverts de mousse où broutent des milliers d'agiles caribous et que parcourent en tout sens les nombreux troupeaux de bœufs musqués qui y paissent; nulle émotion semblable à celle qu'il éprouve à voguer dans son canot de peaux entre les montagnes flottantes des glaces du pôle, à la poursuite des grandes baleines du Nord.

Il faut en dire autant du malheureux habitant des sables brûlants de l'Afrique. Les formidables rugissements du lion, la férocité du tigre et de l'hyène le font bien trembler à la vérité, mais il n'en aime pas moins les déserts arides qui l'ont vu naître, il n'en poursuit pas avec moins de bonheur la gazelle légère, cet hôte inoffensif du désert. Lui aussi, ce rude Africain, a une patrie qui possède toutes ses affections et à laquelle nul autre pays n'est préférable à ses yeux.

Ainsi ces natures incultes, ces hommes dégénérés que la Providence semble avoir relégués dans ces régions inhospitalières pour des raisons, sans aucun doute, infiniment justes; ces hommes, si dégradés qu'ils soient par leur abaissement intellectuel et leur corruption morale, ont cependant conservé vivace dans leur cœur l'amour de la patrie. Dieu, qui a permis que tant de nobles sentiments, qui font battre le cœur des hommes régénérés, aient fait chez ces infortunés un triste naufrage, n'a pas voulu dans sa miséricorde que celui du patriotisme eût le même sort. Il le leur a conservé comme une compen-

sation et une planche de salut dans les dures privations auxquelles il les a soumis.

## RELIGION ET PATRIOTISME

Mais c'est chez l'homme civilisé, et surtout chez le véritable chrétien que ce grand et noble sentiment est admirable. Qu'il nous suffise de dire que c'est ce qui rend l'homme au cœur généreux capable des plus grands dévouements et des plus grands sacrifices; c'est ce qui le rend inébranlable en face de la mort; que dis-je? c'est ce qui la lui fait même rechercher avec ardeur quand il s'agit du salut de son pays.

Aussi la religion est-elle toujours inséparable du véritable patriotisme. L'homme vraiment digne du nom de patriote aime sa patrie terrestre, parce qu'elle est pour lui un avant-goût de la patrie céleste; il la sert fidèlement et fait de bon cœur pour elle le sacrifice de ses biens et de sa vie, s'il le faut, parce qu'il sait que cette fidélité et ces sacrifices l'honorent devant les hommes, et sont devant Dieu parmi ses plus beaux titres à la possession de l'éternelle patrie. Que serait, en effet, un patriotisme sans religion, sinon une fureur aveugle, un non-sens, une absurdité? Si c'est une folie, au jugement de la Sagesse incarnée, de gagner l'univers même aux dépens de son âme, comment faudrait-il qualifier la conduite du soldat qui affronterait toutes les horreurs des champs de bataille sans autre espoir que le néant ou l'enfer après son trépas?... Que la religion, au contraire, montre au plus humble soldat chrétien une couronne aussi brillante que celle qui ornerait la tête de son général, si comme lui il tombe victime du devoir en défendant sa patrie, oh! alors on s'explique son courage, on admire son dévouement et on le comprend.

Aussi les véritables patriotes, les vrais amis de la patrie l'ont-ils toujours entendu dans ce sens. Les anciens disaient: *Combattre pour ses autels et ses foyers. Pro aris et focis.* Les preux chevaliers du moyen âge, ces admirables modèles du patriote chrétien, avaient pour motto: *Dieu et mon Roi*, et encore: *Religion et patrie, Foi et honneur.* Dans leur pensée, la défense de la patrie était la cause même de Dieu.

### LE PATRIOTISME DU COLON

Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille et dans la vie des héros que le patriotisme est admirable. Nous osons même dire que ce n'est pas là qu'il est le plus sublime. L'auréole glorieuse qui couronne le défenseur de son pays au champ de l'honneur, l'exemple des chefs et des vaillants compagnons d'armes, surexcitent les sentiments les plus élevés du cœur; cette vue enthousiasme facilement même les plus froids, et rend plus facile l'abnégation et le dévouement que demande la patrie. Il y a un autre champ d'honneur, moins brillant à la vérité, plus méritoire en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête, par le travail, de son sol encore inhabité et sa mise en valeur. Oui, le défrichement et l'exploitation des ressources d'un pays, surtout d'un jeune pays comme le nôtre, encore couvert d'immenses forêts, demandent des sacrifices plus héroïques et plus méritoires que ceux qu'il faudrait faire pour repousser des ennemis envahisseurs, à raison de l'isolement et des privations prolongées auxquels il faut se soumettre pour les accomplir. Le courageux pionnier de la colonisation a certainement autant de droit à la reconnaissance de son pays que le plus vaillant soldat. Si celui-ci fait respecter son territoire, l'autre l'en met en possession après l'avoir fertilisé de ses sueurs, et quelque-

fois arrosé de ses larmes. Aussi le courageux colon a-t-il besoin des secours et des consolations de la religion pour le soutenir dans son dur labeur et sécher ses larmes dans les moments d'épreuve et de découragement.

Le colon canadien, en s'éloignant des bords enchanteurs du grand fleuve pour s'enfoncer à quinze ou vingt lieues dans la profondeur des forêts, avec toutes les difficultés que l'on connaît, a fait preuve d'un courage surhumain. C'est dans son attachement à la foi de ses pères et au sol où reposent leurs cendres qu'il a pu trouver cette force d'âme, cette énergie indomptable qui ont seules pu soutenir son courage admirable. En perdant de vue le clocher de sa paroisse, en faisant un dernier adieu à ces solennités religieuses auxquelles il était accoutumé à prendre part avec tant de bonheur depuis son enfance, il a senti son cœur brisé par la douleur et ses larmes ont coulé en abondance. L'espérance d'avoir la visite du missionnaire de temps à autre, l'assurance de le voir accourir à son chevet en cas de maladie, à quelque distance qu'il pût se trouver, étaient un sujet de consolation en ce moment cruel d'une première séparation. Mais ce qui le relevait surtout dans son abattement, c'était la consolante perspective de revoir avant peu d'années le beau clocher de la paroisse s'élever au milieu même de la forêt; c'était la douce pensée d'entendre de nouveau le son joyeux des cloches annoncer le retour des grandes solennités religieuses, appeler les fidèles à la prière, inviter les parents et les amis à se réjouir au baptême des nouveaux-nés.

### CONTRASTE

Permettons-nous une petite digression qui ne laissera pas que de nous mener plus heureusement au but.

Il a été donné, il y a deux ans, à l'humble auteur de ces lignes, de voir la réalisation de cette consolante es-



pérance, d'assister, dans les cantons de l'Est, à la bénédiction de deux magnifiques églises, bâties en pierre, et qui peuvent rivaliser avec ce qu'il y a de mieux dans les grandes paroisses qui bordent le fleuve, des deux églises de Saint-Eusèbe de Stanfold et de Saint-Norbert d'Arthabaska. Nous n'oublierons jamais les vives émotions que nous avons éprouvées à la vue de cette multitude toute rayonnante de bonheur qui se pressait dans la vaste enceinte de ces temples, au moment où le Pontife allait en prendre possession au nom de Dieu, par la bénédiction qui les consacrait au culte. Que nous étions heureux de partager le bonheur de ces braves colons qui, après les plus dures privations, avaient en si peu de temps transformé ces solitudes, dont le silence n'était troublé que par les rares apparitions du chasseur à la poursuite de l'orignal, en belles et florissantes paroisses toutes canadiennes-françaises par la langue, par la foi, par le cœur! Les noms de ces hommes seront en bénédiction parmi leurs descendants, pour leur avoir conservé ces biens si précieux qu'ils avaient reçus de leurs pieux et valeureux ancêtres. Juste récompense de leur noble patriotisme!

Quel contraste avec ce que nous avons vu pendant notre court séjour sur la terre étrangère, où une fatalité semble pousser irrésistiblement un si grand nombre de nos compatriotes! Ah! pauvres Canadiens de l'émigration aux États-Unis, que votre sort est tristement différent de celui de vos frères demeurés fidèles à la patrie! Vous avez reculé devant les sacrifices que votre pays vous a demandés; vous avez regardé les grands arbres de ses forêts, et vous avez dit: « Qui pourra débarrasser le sol de ces troncs séculaires? Que de temps et de durs travaux il faudra pour transformer ces horribles solitudes en riantes habitations! » et vous avez senti la tristesse s'emparer de votre âme, le découragement vous monter

au cœur. En ce moment critique vous avez regardé vers la terre étrangère, et vous avez dit: « Qui sait ? peut-être que là nous trouverons un pain plus facile à gagner. » En effet, il était tout cuit, mais dans la main d'un maître bien décidé à vous exploiter. Après une pénible lutte, vous en avez pris votre parti, vous avez dit un éternel adieu à votre pays; car le faible espoir que vous conserveriez d'y revenir n'était qu'un moyen d'adoucir l'amertume du départ. Au pain noir que vos frères allaient gagner noblement à la sueur de leur front, en assurant une honnête indépendance à leurs enfants, vous avez préféré le pain blanc de la *fabrique américaine*, que vous appelez en jargon yanké une *factrie*, et en retour vous avez enrichi du produit de votre travail des maîtres avides autant qu'orgueilleux. Et vos enfants, que leur léguerez-vous ? Très certainement la perte de leur nationalité; peut-être, hélas ! pour un grand nombre, la perte de la foi ! Une trop lamentable expérience l'a surabondamment prouvé. Dans nos lointaines pérégrinations vers l'ouest, sur les bords du Mississipi, jusque dans le Minnesota, nous avons rencontré, le long de toute la route, de nombreuses familles canadiennes. Au récit qu'elles nous faisaient de leurs désappointements, des chagrins et des ennuis qu'elles éprouvaient dans ce pays, nous avons senti une profonde affliction. Les soupirs que laissaient échapper malgré eux des pères et des mères qui conservaient encore dans toute leur vivacité les sentiments de la foi et de la piété caractéristiques du peuple canadien, les dures privations où ils se trouvaient des secours de la religion, les inquiétudes cruelles qu'ils éprouvaient sur l'avenir religieux de leurs chers enfants — craintes qui n'étaient malheureusement que trop justifiées par l'indifférence et la défection d'un bon nombre — ces chagrins, ces ennuis, ces craintes, ces inquiétudes de nos infortunés compatriotes dans la terre étrangère,

nous rappelaient le sort des malheureux Juifs dans les plaines de Babylone. Avec autant de vérité qu'eux ils pouvaient dire: « Nous nous sommes assis sur les bords des fleuves de Babylone et là nous avons pleuré en nous souvenant de Sion... Comment pourrons-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère... », en l'absence de toutes nos solennités religieuses ?

Indubitablement, notre belle et heureuse patrie offre en abondance le pain et l'espace, la liberté et le bonheur à qui se sent assez de cœur et d'intelligence pour exploiter les ressources que renferme son sol. Témoin le nombre et la prospérité de nos nouveaux établissements, et les fortunes mêmes que plusieurs étrangers viennent y réaliser.

En présence de ces faits, comment arrive-t-il que la fièvre de l'émigration sévit avec une nouvelle fureur au milieu de nous ? Il n'entre pas dans le cadre de ces articles d'en rechercher les causes; peut-être aurons-nous occasion de le faire plus tard. En tout cas, un pareil mal nous semble demander un remède prompt et énergique, et il ne faut rien moins que le concours de tous les véritables amis de notre pays pour en diminuer au moins l'intensité, s'il est impossible de le guérir radicalement. Or, un des premiers moyens, c'est de faire connaître autant que possible à nos compatriotes le sort qui les attend aux États-Unis, en leur présentant les choses dans toute leur réalité...

Nous saurons donc à quoi nous en tenir sur le véritable sens du mot *patriotisme*: c'est l'amour de notre pays, du sol où reposent les cendres de nos ancêtres; c'est l'attachement inviolable à la langue de notre mère, à la foi de nos pères; c'est le respect de nos institutions et de nos lois. Quiconque a ces sentiments profondément gravés dans le cœur est un véritable patriote. Mais quiconque méprise, dénigre, combat la moindre de ces choses que nous ont léguées nos pères, n'est pas un véritable patriote.

### III. — MISSION PROVIDENTIELLE DES NATIONS

Pourquoi Dieu a-t-il assigné aux descendants de certaines familles un territoire particulier où ils doivent grandir, se développer en corps de nation? Pourquoi a-t-il voulu que ces familles eussent chacune un langage particulier, des lois, des mœurs et des usages tellement différents de ceux des autres, qu'ils fussent comme un mur de séparation entre elles? C'est ce que nous allons rechercher présentement.

Remarquons d'abord que la division des enfants d'Adam en groupes nationaux sur les différents points du globe, n'apparaît qu'après le déluge, et que l'histoire sacrée dit positivement que les hommes, jusqu'au moment de la confusion des langues, n'avaient formé qu'un seul peuple, parlant le même langage. La seule ligne de démarcation qu'elle ait indiquée entre eux jusqu'à cette époque mémorable est celle des mœurs, qui les avait divisés en enfants de Dieu et en enfants des hommes, suivant qu'ils avaient marché sur les traces de Seth le juste, ou de Caïn le fratricide. Point d'autre mur de séparation entre ces deux races d'hommes qu'une défense formelle aux descendants de Seth de s'allier avec les enfants de Caïn. La violation de cette défense si sage fut évidemment la cause éloignée du châtement épouvantable, le déluge, que la science géologique nous montre encore aujourd'hui écrit partout dans les ossements et les débris dont il a couvert la surface de la terre. En effet, c'est cette violation qui a amené la corruption dont parle Moïse, lorsqu'il dit que toute chair avait corrompu sa voie sur la terre, et que Dieu, voyant les iniquités et

la malice des hommes, prononça contre eux la sentence d'extermination.

C'est un fait remarquable que le crime d'idolâtrie n'ait pas été reproché aux premiers hommes. Ils paraissent, au contraire, avoir toujours conservé la connaissance de Dieu et des vérités qu'il avait révélées à leurs ancêtres. *L'unité de foi*, parmi eux, a pu maintenir *l'unité de langage*, et, par conséquent, *l'unité nationale*.

Il en arriva autrement parmi les descendants de Noé. On voit apparaître la diversité des croyances et le culte des idoles presque au même temps que s'opéra la confusion des langues. En examinant attentivement le texte sacré où ces événements sont rapportés, on pourrait se croire autorisé à conclure que la confusion des idées et des croyances a précédé celle du langage, ce qui, en montrant la cause prochaine du châtement, ferait encore éclater davantage l'action providentielle. Dieu, qui châtie toujours en père, a voulu, tout en confondant l'orgueil des hommes par cette punition, opposer par là une digue à la diffusion des erreurs qui ont amené les monstruosité de l'idolâtrie. Quoiqu'il en soit de ce sentiment, il est certain qu'il entrerait dans les vues de la Providence de diviser les enfants de Noé en nations diverses pour plusieurs raisons dont l'Écriture indique quelques-unes. « En introduisant la diversité des langues parmi les descendants de Noé, dit le savant auteur de *l'Histoire universelle de l'Église catholique*, Dieu les contraignait à se séparer les uns des autres et à se grouper par familles et par dialectes pour aller se faire une patrie ailleurs. Voilà comment, dans le deuxième âge du monde, Dieu lui-même créa les peuples: voilà comment il les envoya par toute la terre pour l'occuper et la cultiver. »

Dans les œuvres de Dieu, il n'y a point de lacune, et rien n'est laissé au hasard. Tout est coordonné selon l'idée divine d'un plan infiniment sage où doit éclater la

gloire de Dieu, dans la manifestation de ses divins attributs, surtout de sa puissance, de sa bonté, de sa miséricorde et de sa justice. L'humanité entière concourt à la réalisation de ce plan. Chaque individu dans la famille, chaque famille dans la nation, chaque nation dans l'humanité a reçu un but déterminé qu'il lui faut atteindre. Dieu, dans les dispositions admirables de sa providence, ne refuse à personne, individu, famille ou nation, les moyens d'atteindre sa fin; comme aussi il punit sévèrement l'abus de ces moyens, et brise même, comme un instrument inutile, les peuples et les nations qui n'ont pas compris leur mission, ou qui ont refusé d'accomplir leurs destinées en se détournant de la route que Dieu leur avait tracée. *Reges eos in virga ferrea et tanquam vas figuli confringes eos. Vous les gouvernerez avec un sceptre de fer, dit Dieu à son Verbe; vous les briserez comme un vase d'argile.*

C'est là une vérité élémentaire du catéchisme catholique qu'il est utile de rappeler ici, parce qu'un trop grand nombre de chrétiens l'ont perdue de vue. Ils s'imaginent qu'une force aveugle préside à tous les événements qui s'accomplissent ici-bas; que les succès de la guerre, la conquête des royaumes, l'agrandissement des empires, sont dus en dernière analyse à l'habileté des généraux, à la valeur des soldats ou aux sages combinaisons de la politique des hommes d'État. Ils ne se rappellent plus ce mot sublime de Bossuet: *L'homme s'agite et Dieu le mène.*

#### CE QU'ENSEIGNE L'HISTOIRE

Or, une des premières conditions nécessaires à une nation pour atteindre sa fin, c'est d'avoir un territoire à elle en propre. Que l'on remonte à l'origine des nations, et qu'on suive l'histoire des migrations des divers peuples,

on verra que chaque famille a été dirigée par une inspiration spéciale et comme conduite par une main invisible vers le pays qu'elle devait habiter. C'est surtout ce que l'histoire sainte nous montre dans la vocation d'Abraham.

L'histoire profane nous donne les mêmes enseignements. En étudiant avec attention l'histoire des différents peuples, nous y reconnaissons visiblement la main de la Providence qui dirige les pas de leurs premières familles, donne à chacune son territoire et un but qu'elle doit atteindre. Sont-elles fidèles à leur mission, la paix chez elle amène l'abondance, la prospérité et le bonheur. Se détournent-elles, au contraire, du droit chemin, le glaive est à leur porte et sur leurs têtes. La guerre et l'esclavage, la peste et la famine tour à tour les visitent, jusqu'à ce qu'enfin elles rentrent dans le devoir. S'endurcissent-elles, l'envahissement, le démembrement de leur territoire, l'exil en masse, et même l'extermination, les fait disparaître. Voilà ce qu'une étude attentive de l'histoire profane nous enseigne sur la conduite de la Providence à l'égard des nations.

Mais nous nous sommes arrêté de préférence à prendre cet enseignement chez le peuple de Dieu, parce que son histoire est généralement mieux connue, et qu'il y a plus d'un trait de ressemblance entre l'histoire primitive de ce peuple et la nôtre, comme nous le verrons plus tard; d'ailleurs, Dieu a choisi le peuple juif pour servir d'enseignement à la terre.

C'est donc une vérité constante, aussi clairement enseignée par la révélation que solidement démontrée par les salutaires enseignements de l'histoire: *chaque nation a reçu de la Providence une mission à remplir, un but déterminé à atteindre*. Infailliblement, elle y arrivera, si elle correspond fidèlement aux vues de Dieu sur elle: car Dieu, dans sa puissance et sa sagesse, proportionne toujours les moyens à la fin. Quelque faible donc que

soit une nation, quelque restreint que soit son territoire, ce petit peuple n'a rien à craindre, tant qu'il sera ce qu'il doit être, fidèle à Dieu et à sa mission. Fût-il d'ailleurs environné de nations puissantes et ambitieuses, aussi bien servies par le génie de leurs hommes d'État que par l'habileté de leurs généraux et la valeur de leurs armées, Dieu le protégera et combattra même pour lui s'il le faut, comme au temps de Sennachérib et de Judas Machabée.

Au contraire, un vaste territoire, les richesses et la puissance n'empêcheront pas le peuple prévaricateur d'être profondément humilié, démembré, et même effacé du nombre des nations, s'il se montre incorrigible. Témoin les puissants empires dont l'histoire nous raconte les révolutions sanglantes et la fin lamentable.

C'est là une vérité aussi lumineuse que consolante pour nous, petit peuple du Canada français. Notre sort comme nation est entre nos mains. Si les quelques familles sorties de la vieille France il y a quelques deux cents ans, et qui sont venues s'asseoir sur les bords du Saint-Laurent, sont devenues aujourd'hui une nation d'un million d'âmes, ce n'est point l'effet d'un hasard capricieux, ni d'une force aveugle; mais c'est bien l'œuvre d'une Providence toute miséricordieuse. Elle a voulu se servir de nos pères pour apporter la lumière de l'Évangile et les principes de la régénération chrétienne aux infortunées peuplades qui étaient depuis tant de siècles plongées dans les ténèbres de l'infidélité et assises à l'ombre de la mort dans cette belle et fertile vallée.

Nos pères ont noblement accompli cette belle mission. L'héroïque et glorieuse histoire du temps est là pour nous en convaincre. Leur zèle, leur dévouement, leur fidélité à cette œuvre sont écrits en traits de sang depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusque sur les bords des grands lacs où il va prendre ses eaux.



Soyons *intelligents, courageux et vertueux comme eux*,  
et regardons l'avenir avec confiance.

LES CANADIENS FRANÇAIS SONT RÉELLEMENT UNE  
NATION — LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT  
EST LEUR PATRIE

Ce que nous avons dit sur les conditions essentielles d'une nationalité et le territoire où elle s'est formée, nous permet d'affirmer sans hésitation que les Canadiens français en ce pays forment véritablement une *nation* et que l'immense territoire arrosé par le majestueux Saint-Laurent est bien légitimement leur *patrie*.

Quand on voit une population de près d'un million d'âmes se lever comme un seul homme pour répondre à l'appel de son nom, parlant la même langue, proclamant la même foi; quand on la voit tenir par le cœur aux institutions et aux lois que lui ont léguées ses ancêtres, travailler courageusement à exploiter le sol qu'ils ont acquis au prix de leur sang, qu'ils ont arrosé et fertilisé de leur sueurs; quand, l'histoire en main, on voit que ce million d'âmes n'est que l'épanouissement régulier des quelques familles françaises qui sont venues s'établir ici, il y a à peine deux cent cinquante ans, pour évangéliser les peuplades sauvages et infidèles de ces contrées, il faut bien en convenir et dire: « *Digitus Dei est hic*: Le doigt de Dieu est là. » Un développement aussi prodigieux à travers tant de vicissitudes et en présence de tant de difficultés, est bien réellement le cachet de l'œuvre de Dieu. Ces quelques familles étaient bien de celles que la divine Providence a privilégiées pour être l'origine et la source d'une *nation*. La discrétion et le soin qui ont présidé à leur élection pour cette haute mission nous autorisent, ce semble, à leur appliquer ces paroles de la sainte Écriture au patriarche Abraham: « Sors de ton

pays et viens dans la terre que je te montrerai; je ferai de toi une grande nation; j'y multiplierai ta postérité à l'égal des étoiles du ciel, et le nombre de tes descendants pourra égaler celui des sables qui sont au rivage de la mer. »

Oui! nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance dans l'avenir: nous, Canadiens, nous, les descendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Église et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une *nation*. La terre que le sang de ces martyrs a purifiée et sanctifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices, est notre *patrie*.

Le Canadien qui ne serait pas fier de son origine et content de sa patrie se montrerait, certes, par trop difficile. Bien peu de nations aperçoivent à l'aurore de leur histoire une auréole aussi glorieuse et aussi pure; beaucoup, au contraire, ont en partage un territoire dont la fertilité, la salubrité climatérique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du Saint-Laurent. Nous devons donc, Canadiens, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis, et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux ancêtres et où de grandes destinées nous sont sans aucun doute réservées.

#### LA MISSION DES CANADIENS FRANÇAIS

Nous avons, comme nation, une mission à remplir, et, comme peuple, un but à atteindre. Car, nous l'avons déjà dit, point de lacune dans les œuvres de Dieu. Chaque individu dans la famille, chaque famille dans la nation, chaque nation dans l'humanité a son poste assigné d'avance. Reste à chacun d'y arriver par les voies que la Providence lui ouvre, et ce sous peine des plus terribles

châtiments en cas de prévarication, sous peine d'extermination et de mort pour l'individu, la famille ou la nation qui refusera obstinément de marcher vers le but qu'il doit atteindre et d'accomplir sa mission.

La mission providentielle du peuple canadien est essentiellement religieuse: c'est la conversion au catholicisme des pauvres infidèles qui habitaient ce pays et l'extension du royaume de Dieu par la formation d'une nationalité avant tout catholique.

Que telle soit la mission de nos pères, c'est chose facile à démontrer, c'est même le *premier enseignement* de notre histoire et *le fait dominant* qu'elle se plaît à nous signaler à toutes les époques les plus importantes de notre existence nationale. Ouvrons les annales de notre pays, et voyons d'abord quel a été le but des rois de France lorsque la Providence leur a inspiré la pensée de former une colonie dans ces contrées. La partie maritime seule leur en était déjà quelque peu connue par les rapports des pêcheurs qui y venaient tous les ans des principaux ports de France pour en rapporter surtout la morue dont ils nourrissaient toute l'Europe. Étudions aussi la pensée et le but que se proposaient les hommes éminents et généreux auxquels les rois de la vieille France ont confié l'accomplissement de cette grande œuvre. Voici comment s'exprime le savant abbé Faillon sur le but des rois de France dans l'œuvre de la colonie canadienne: « Le motif principal qui fit prendre à François Ier et à plusieurs de ses successeurs la résolution d'établir en Canada une colonie ne peut pas être problématique, après qu'eux-mêmes l'ont exposé, dans leurs lettres royales de commission, aux navigateurs qu'ils envoyèrent dans ces contrées. Il est certain, et personne ne l'a nié jusqu'ici, que, se glorifiant du titre de *rois très chrétiens et de Fils aînés de l'Église*, ces princes eurent pour motif principal dans les dépenses considérables qu'ils firent,

l'espérance de porter en Canada la connaissance du Rédempteur et d'y étendre les limites de l'Église catholique. Ils n'ignoraient pas que, en ordonnant à ses apôtres et à leurs successeurs d'enseigner toutes les nations de la terre et de les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, le divin Rédempteur des hommes avait indirectement invité les princes chrétiens, dépositaires de sa puissance, à préparer les voies à l'Évangile, en lui frayant le chemin dans les pays lointains où il n'a pas encore pénétré; et tel fut, en effet, le dessein que se proposèrent les rois de France, en essayant, à plusieurs reprises, d'établir des colonies en Canada.

« Quel plus noble usage pouvaient-ils faire de leur puissance que de s'en servir ainsi, non comme des conquérants pour ravager des provinces, mais comme des envoyés célestes pour procurer aux hommes les plus abandonnés les biens véritables qui, seuls, pouvaient les rendre heureux même dès cette vie? »

Un autre historien de notre pays, tout aussi savant, et que la mort a surpris au milieu de ses travaux historiques, le pieux et regretté abbé Ferland, ne s'exprime pas moins clairement sur cette question dans son introduction au *Cours d'Histoire du Canada*: « *Foi et honneur!* Portant ces deux mots sur les lèvres et dans le cœur, les missionnaires français ont fait briller le flambeau du christianisme et de la civilisation au milieu des tribus qui dormaient plongées dans la nuit de l'infidélité. *Foi et honneur!* tel fut le gage d'union et d'amour que la France remit à ses enfants qu'elle envoyait se créer une nouvelle patrie dans les forêts de l'Occident, sur les bords des grands fleuves de l'Amérique. Et ceux-ci, l'histoire nous l'apprend, ont respecté les enseignements de leur mère... Quel intérêt ne doit pas nous inspirer l'histoire de notre pays, puisqu'elle renferme le tableau animé des épreuves, des souffrances, des succès de nos

ancêtres; puisqu'elle nous retrace les moyens qu'ils ont employés pour fonder une colonie *catholique* sur les bords du Saint-Laurent, *et désigné en même temps la voie que doivent suivre les Canadiens afin de maintenir intacts la foi, la langue et les institutions de leurs pères!*... D'ailleurs, cette histoire présente, dans ses premiers temps surtout, un caractère d'héroïsme et de simplicité antique que lui communiquent la religion et l'origine du peuple canadien. En effet, dès les commencements de la colonie, on voit la religion occuper partout la première place. C'est en son nom que les rois de France chargeaient Jacques Cartier et Champlain d'aller à la découverte de pays à *civiliser* et à *convertir au christianisme*; elle était appelée à bénir les fondations des bourgades françaises sur le grand fleuve; elle envoyait ses prêtres porter le flambeau de la foi chez les nations sauvages de l'intérieur du continent, et ces courses lointaines de quelques pauvres missionnaires amenaient la découverte d'une grande partie des régions de l'ouest. Les apôtres infatigables de la Compagnie de Jésus avaient déjà exploré tout le lac Huron, que les colons de la Nouvelle-Angleterre connaissaient à peine les forêts voisines du rivage de l'Atlantique. Les premières familles venant pour habiter le pays y arrivaient à la suite des religieux, qui dirigèrent les pères dans leurs travaux et procurèrent aux enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne.

« Ainsi donc la religion a exercé une puissante et salutaire influence sur l'organisation de la colonie française en Canada; elle a reçu des éléments divers, sortis des différentes provinces de France; elle les a fondus ensemble, ELLE EN A FORMÉ UN PEUPLE *uni et vigoureux, qui continuera de grandir aussi longtemps qu'il demeurera fidèle aux TRADITIONS PATERNELLES* ».

Voilà comment les deux hommes qui ont le mieux approfondi et écrit l'histoire de notre pays, et qui n'ont

reculé devant aucune difficulté pour en éclairer et rectifier ce que leurs devanciers avaient laissé d'obscur ou avancé d'inexact, ont exposé en tête de leur ouvrage respectif l'intention et le but des fondateurs de notre nationalité. On peut dire même que leurs ouvrages ne sont qu'une démonstration complète de cette vérité, que *la mission imposée à nos pères a été la conversion et la civilisation des sauvages de ce pays*, et que le *but* que leur a assigné la Providence n'est rien moins que *l'établissement d'un peuple profondément catholique dans cette terre qu'elle leur a donnée en héritage.*

#### NOS COMPATRIOTES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Un nouveau courant d'immigration a remplacé celui que la France avait établi avec tant de sacrifices; et ce nouveau courant nous a amené des hommes qui n'ont rien de commun avec nous sous le triple rapport du langage, des croyances et des coutumes. Ils appartiennent à des nationalités tout à fait étrangères à la nôtre, et cependant il entre dans les plans de la Providence que nous vivions de la même vie sociale, les uns à côté des autres; elle nous a donné une patrie commune, nous a soumis au même gouvernement.

Nous devons donc accepter cet état de choses avec confiance, et traiter ces nouveaux compatriotes avec toute la bienveillance qu'ils ont droit d'attendre de nous. Nous isoler systématiquement d'eux serait un malheur et pour nous et pour eux, ce serait jeter une division regrettable entre ceux que Dieu a appelés à vivre sous un même ciel, à vivre en frères, puisqu'il les a mis sous la tutelle d'une commune mère-patrie.

Défions-nous, néanmoins, de ceux qui voudraient nous prêcher la fusion des races et des nationalités; car il est bien clair et bien entendu que la fusion pour nous, c'est

l'anéantissement de notre nationalité. Nous avons une existence et une vie propre, c'est notre existence et notre vie nationale; conservons-la comme la prunelle de notre œil et ne permettons jamais qu'on lui porte la moindre atteinte. Pour cela sachons aussi toujours respecter tout ce qui constitue la nationalité de nos compatriotes d'origine étrangère.

En même temps nous avons une existence et une vie commune avec ces mêmes compatriotes d'origine étrangère, c'est l'existence et la vie sociale; travaillons toujours d'un commun accord et avec une bienveillante émulation à améliorer et à perfectionner cette existence sociale commune.

Bien loin de penser que la diversité d'origine soit un obstacle à son perfectionnement, n'est-on pas autorisé à dire que la population du Canada aujourd'hui, qui tient par son origine aux deux plus grands peuples de l'Europe et même du monde entier, est destinée à devenir un grand peuple par l'union et la communication des éminentes qualités qu'elle a reçues de la France et de l'Angleterre, à devenir un peuple qui jouera certainement un rôle important dans les destinées du continent nord-américain ?...

Nous sommes ici plusieurs nationalités groupées à côté les unes des autres sur le même arbre social. Sans aucun doute, c'est là l'œuvre de la Providence. Conservons donc avec un grand soin, chacun, tout ce qui nous constitue et nous caractérise comme nation, tout en conservant notre caractère national avec autant de fidélité et de constance que les fruits greffés, dont nous venons de parler, font de leurs qualités: travaillons en même temps de toutes nos forces et d'un commun accord au développement et à la prospérité de notre commune et bien-aimée patrie. La vaste étendue de son territoire est plus que suffisante pour les besoins de l'accroissement de nos populations;

elle fait même appel chaque année à l'émigration étrangère pour venir nous aider à exploiter les richesses qu'elle renferme...

Si tous les habitants du Canada, à quelque origine qu'ils appartiennent, pouvaient bien comprendre cette importante vérité, et mettre en pratique cette loi du christianisme: « Traitez les autres comme vous aimeriez à en être traités », la confiance la plus intime régnerait toujours entre eux, et les règles de la plus stricte équité présideraient à toutes les relations journalières qu'ils ont ensemble.

Nous sommes heureux d'avoir à constater qu'en général, et à un assez petit nombre d'exceptions près, tels ont été les rapports des nationalités bas-canadiennes. Nous déclarons ici que, tant que Dieu nous donnera vie et force, nous travaillerons de tout notre pouvoir et du fond de notre cœur à maintenir et à conserver intacts notre foi, notre langue, nos institutions, nos coutumes et nos lois. Tout en engageant nos compatriotes d'origine française à faire de même, nous serons toujours heureux d'avoir à stimuler leur zèle par les exemples de leurs compatriotes d'origine britannique, qui veillent avec tant de soin et de constance à la conservation de tout ce qui se rattache de près ou de loin à leur nationalité.



# FAITS SOCIAUX

---

## Dans le service civil

Au début de la Confédération l'élément canadien-français comptait, à Ottawa, cinq sous-ministres sur dix; aujourd'hui, il en a un sur dix-neuf. Sur dix-neuf assistants-sous-ministres, il y en a également un seul de langue française. Comme c'est beau, comme c'est fructueux, la bonne entente telle que comprise depuis nombre d'années!

Voilà pour les postes supérieurs. Au bas de l'échelle, la position des Canadiens français est un peu meilleure, sans être conforme, toutefois, et tant s'en faut, ni au bon sens ni à la justice. On a pensé, évidemment, que la « race inférieure » avait davantage sa place dans les positions inférieures et c'est ainsi que l'on a cru sauver l'harmonie des proportions.

Nous empruntons à l'*Action catholique* un tableau qui donne, en quatre colonnes, pour chacun des ministères fédéraux actuels, 1° le nombre total de fonctionnaires; 2° le nombre de fonctionnaires de langue anglaise; 3° le nombre de fonctionnaires canadiens-français et 4° le tiers du personnel, proportion correspondant à celle des Canadiens français par rapport à la population du Dominion. Voici ce tableau:

Ministères et départements	Total	Anglais	Can.-franc.	Le tiers
Justice . . . . .	106	79	27	36
Finances . . . . .	788	683	105	263
Immigration . . . . .	90	78	12	30
Intérieur . . . . .	1,524	1,339	185	508
Douanes . . . . .	529	451	78	177
Agriculture . . . . .	468	400	68	156
Marine . . . . .	243	191	52	81

Ministères et départements	Total	Anglais	Can.-franc.	Le Tiers
Chemins de fer . . . . .	126	120	16	42
Rétab. C. des soldats . . . . .	813	743	70	271
Travail . . . . .	164	144	20	55
Commerce . . . . .	348	288	60	116
Postes . . . . .	938	732	251	328
Mines . . . . .	231	191	40	77
Secrétariat d'État . . . . .	156	122	34	52
Défense nationale . . . . .	1,370	1,182	188	457
Santé . . . . .	102	79	23	34
Travaux publics . . . . .	343	230	113	115
Auditeur-général . . . . .	250	222	28	84
Brev. et Dr. d'auteurs . . . . .	130	100	30	43
Assurances . . . . .	40	39	1	14
Affaires indiennes . . . . .	90	78	12	30
Gendarmerie à cheval . . . . .	348	289	59	116
Comm. du Service civil . . . . .	287	239	48	96

Il y a donc 8,018 fonctionnaires fédéraux de langue anglaise et 1,520 de langue française.

Il est bon de rappeler, ici, que durant la seule année 1921, 2,440 positions permanentes ont été obtenues, dont 2,085 par des Anglo-Canadiens et 355 seulement par des Canadiens français.

Dans ce temps-là, la Bonne Entente régnait au pays des Laurier, des Borden, des Meighen et des King...

*Le Progrès du Saguenay,*  
4 octobre 1923.

# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Abonnement \$1.50 par an)

- |   |                               |
|---|-------------------------------|
| 1* <i>L'École Sociale Populaire</i>   |                               |
| *1. <i>L'Organisation ouvrière catholique en Hollande</i>                             | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 2. <i>L'Organisation ouvrière dans la province de Québec (2e édition 1913)</i>        | Arthur SAINT-PIERRE           |
| *3. <i>De l'Éducation du sens social</i>  | R. P. LEROY, S.J.             |
| *4. <i>Comment protéger notre jeunesse, les patronages</i>                            | P. R. PICHÉ, P.S.V.           |
| 5. <i>La Fédération Saint-Jean-Baptiste et ses associations professionnelles</i>      | Mme Marie GÉRIN-LAJOIE        |
| 6. <i>« Le Foyer » et ses œuvres</i>  | Abbé Henri GAUTHIER, P.S.S.   |
| *7. <i>La Caisse populaire — I</i>  | Alphonse DESJARDINS           |
| 8. <i>La lutte antialcoolique dans la province de Québec, depuis 1906</i>             | R. P. HUGOLIN, O.F.M.         |
| 9. <i>Le logement de la famille ouvrière — I</i>                                      | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| 10-11. <i>Le Logement de la famille ouvrière — Suite et fin</i>                       | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| *12. <i>La Caisse populaire — II</i>  | Alphonse DESJARDINS           |
| 13. <i>Le Mouvement mutualiste dans la province de Québec</i>                         | J.-B. SAINT-ARNAUD            |
| 14. <i>Le Cercle ouvrier</i>  | R. P. L. HUDON, S.J.          |
| *15. <i>L'Encyclique « Rerum novarum »</i>  |                               |
| 16. <i>Les Œuvres nécessaires</i>   | R. P. VALENTIN-BRETON, O.F.M. |
| 17. <i>L'Église et les associations ouvrières — l'Encyclique « Singulari quadam »</i> | Henri BEAUVAIS                |
| 18-19. <i>Contre l'alcool</i>   | Dr Joseph GAUVREAU            |
| 20-21. <i>Un catholique social: Frédéric Ozanam</i>                                   | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| 22. <i>L'Organisation professionnelle</i>   | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 23. <i>Réformes scolaires</i>   | V.-E. BEAUPRÉ                 |
| 24. <i>Le Clergé et les études sociales</i>   | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 25. <i>Le Travail chrétien</i>  | Abbé Paul MAYRAND, D.Th.      |
| 26. <i>La Lettre sur le « Sillon »</i>  |                               |
| 27-28. <i>La Cour Juvenile. Son fonctionnement, ses résultats, ses ambitions</i>      | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| *29. <i>La Goutte de lait</i>   | Dr Joseph GAUVREAU            |
| 30. <i>La Fédération américaine du Travail</i>  | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 30* <i>L'Utopie socialiste — I</i>  | XXX                           |
| 31. <i>Le Val des Bois</i>  | DOMBRAY-SCHMITT               |
| 32. <i>Les Conseils de l'abbé Desgranges aux ouvriers canadiens</i>                   |                               |
| 33. <i>Les Écoles maternelles</i>   | R. P. DALY, C.S.S.R.          |
| 34-35. <i>L'Église et le progrès social</i>   | Chanoine DESGRANGES           |
| 36-37. <i>Le Devoir social</i>  | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 38. <i>L'Utopie socialiste — II</i>   | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 39. <i>Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique</i>                               | R. P. GUILLOT, C.S.S.R.       |
| 40. <i>Les Syndicats socialistes et neutres</i>                                       | R. P. TRUDEAU, O.P.           |
| 41. <i>L'Église et l'organisation ouvrière</i>  | Abbé Edmour HÉBERT            |
| 42-43. <i>Le comte Albert de Mun</i>  | Arthur SAINT-PIERRE           |
| 44-45. <i>Le Socialisme</i>   | Abbé Edmour HÉBERT            |
| 46. <i>A propos d'immunités</i>   | R. P. GONTHIER, O.P.          |
| 47. <i>La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.</i>                              | R. P. S. BELLAVANCE, S.J.     |
| 48-49. <i>Leçons pratiques d'action sociale catholique</i>                            | R. P. RUTTEN, O.P.            |
| 50. <i>La Désertion des campagnes</i>   | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.    |
| 51. <i>Les Avantages de la campagne</i>   | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.   |
| 52. <i>Les Cercles d'études féminins</i>  | Marie-J. GÉRIN-LAJOIE         |
| 53-54. <i>Le Règne social du Sacré Cœur, St-Sauveur de Québec</i>                     |                               |
| 55. <i>Le Comptoir coopératif</i>   | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| 56-57. <i>L'Œuvre de vacances des grèves</i>  | Anatole VANIER                |
| 58. <i>Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école</i>                              | Abbé GOUIN, P.S.S.            |
| 59. <i>Le Clergé et les Œuvres sociales</i>   | Jean-Charles MAGNAN, B.S.A.   |
| 60. <i>L'Esprit chrétien dans la famille et dans la société</i>                       | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 61. <i>Projet de colonisation</i>   | R. P. Marcel MARTINEAU, S.J.  |
| 62-63-64. <i>Vers les terres neuves</i>   | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.   |
| 65. <i>La Question sociale et nos devoirs de catholiques — I</i>                      | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |

# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

66. *La Question sociale et nos devoirs de catholiques — II.* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- 67-68. *La Question sociale et nos devoirs de catholiques — II* . . . . . R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- \*69-70. *Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons.* . . . . . J.-A. BAUDOIN, M.D.
- 71-72-73. *Albert de Mun et le devoir social des catholiques.* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- 74-75. *Albert de Mun et l'organisation ouvrière* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
76. *Nos Errements agricoles* . . . . . R. P. Edgar COLCLOUGH, S.J.
- 77-78. *Albert de Mun et la Législation sociale* . . . . . Abbé GOUIN, P.S.S.
- \*79-80. *Microbiologie et maladies contagieuses* . . . . . J.-A. BAUDOIN, M.D.
- 81-82. *L'Instruction obligatoire n'est pas nécessaire chez nous. Pourquoi* . . . . . R. P. HERNAS LALANDE, S.J.
83. *L'Organisation ouvrière.* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
84. *Autour de l'encyclique « Rerum novarum ».* . . . . .
85. *L'Aide aux colons* . . . . . M. L'HEUREUX
86. *Le Problème social et sa solution* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
87. *Les Semaines sociales* . . . . .
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme* . . . . . Alfred CHARPENTIER
90. *Vers le peuple* . . . . . Guy VANIER
91. *L'Action sociale* . . . . . Antonio PERRAULT
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique* . . . . . R. P. VILLENEUVE, O.M.I.
94. *Programme d'action sociale* . . . . . Édouard MONTPETIT
- \*95. *Les Parents, l'Église et l'État dans leurs rapports avec l'école.* . . . . . Abbé Ad. SABOURIN
96. *L'Organisation professionnelle* . . . . . Mgr L.-A. PAQUET
97. *Syndicats patronaux* . . . . . Abbé Émile CLOUTIER
98. *La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada* . . . . . XXX
99. *L'Aspect économique du problème industriel* . . . . . Edmond CLOUTIER
100. *Le Salaire* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
101. *Nos Pêcheries.* . . . . . Fabien BUGEAUD
102. *La question des chemins de fer.* . . . . . XXX
103. *Les caisses Desjardins, œuvre sociale* . . . . . Wilfrid GUÉRIN
104. *L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle* . . . . . Alfred CHARPENTIER
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* . . . . . É. S. P.
106. *Réformes scolaires* . . . . . É. S. P.
107. *Le travail du dimanche dans notre industrie* . . . . . Mgr Eugène LAPOINTE
108. *La Gaspésie* . . . . . J. W.
109. *Les Espoirs présents du Catholicisme en France* . . . . . R. P. DONCŒUR, S.J.
110. *La Société catholique de Protection et de Renforcements.* . . . . . É. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada* . . . . . Olivier CARIGNAN
112. *Le charbon au Canada* . . . . . Paul CHARTIEZ, S.J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre* . . . . . R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
115. *Les trois Étapes de la question ouvrière* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT
- 116-117. *Dans les chantiers* . . . . . R. P. J.-A. DESJARDINS, S.J.
118. *La mortalité infantile* . . . . . Dr Joseph GAUVREAU
119. *La Tuberculose* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
- 120-121. *Le Chômage* . . . . . Gérard TREMBLAY
122. *L'Eucharistie et la question sociale* . . . . . R. P. Léo BOISMENU, S.S.S.
123. *Le Canada minier* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
124. *Le Patriotisme.* . . . . . Mgr LAFLÈCHE

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.